



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

EXERCICE 2024

Communauté de communes Le Grand Charolais

Siège social : 32, rue Louis Desrichard – 71600 PARAY LE MONIAL

Tél. : 09 71 16 95 95 / E-mail : environnement@legrandcharolais.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL.....	3
2- DES INDICATEURS TECHNIQUES	4
2.1 LE TERRITOIRE DE : COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS (CCLGC)	4
2.2 L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	5
2.3 LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	5
2.4 LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES.....	16
2.5 LES UNITES DE TRAITEMENT GEREES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES QUAIS DE TRANSFERT.....	18
3- DES INDICATEURS FINANCIERS.....	19
3.1 DEPENSES ET RECETTES.....	19
4- DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES.....	22
4.1 REALISATIONS 2024	22
4.2 PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS 2025.....	24
5. ANNEXES	26

1- INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL

Obligation réglementaire :

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000.

Objectifs :

Transparence vis-à-vis des usagers, information sur le service de gestion des déchets ménagers (coûts, événements marquants, évolution du service).

Diffusion du rapport annuel :

*Tout usager des services de la Communauté de Communes Le Grand Charolais
Conseil Départemental de Saône-et-Loire
Conseil Départemental de l'Allier
Sous-préfecture de Charolles
Préfecture de Mâcon
Mairie des communes de la Communauté de Communes*

2- DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 LE TERRITOIRE DE : COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS (CCLGC)

44 communes adhérentes et 40 194 habitants

La création de la Communauté de Communes Le Grand Charolais fait suite à la fusion des anciennes communautés de communes de Paray-le-Monial, Digoin Val de Loire et du Charolais avec extension à la commune Le Rousset-Marizy.

Communes adhérentes desservies par un ou plusieurs services de la collectivité

Dept.	Communes clientes	Population
71	BALLORE	95
71	BARON	289
71	BEAUBERY	359
71	CHAMPLECY	224
71	CHANGY	468
71	CHAROLLES	2849
03	CHASSENARD	1030
03	COULANGES	305
71	DIGOIN	7616
71	FONTENAY	53
71	GRANDVAUX	85
71	HAUTEFOND	204
71	L'HOPITAL LE MERCIER	304
71	LA MOTTE SAINT JEAN	1204
71	LE ROUSSET - MARIZY	619
71	LES GUERREAUX	228
71	LUGNY LES CHAROLLES	350
71	MARCILLY LA GUEURCE	129
71	MARTIGNY LE COMTE	407
03	MOLINET	1144
71	MORNAY	136
71	NOCHIZE	111
71	OUDRY	378
71	OZOLLES	384
71	PALINGES	1 471
71	PARAY LE MONIAL	9218
71	POISSON	565
71	PRIZY	56
71	SAINT AGNAN	696
71	SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	469
71	SAINT BONNET DE JOUX	762
71	SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	210
71	SAINT JULIEN DE CIVRY	489
71	SAINT LEGER LES PARAY	760
71	SAINT VINCENT BRAGNY	1013
71	SAINT YAN	1153

Dept.	Communes clientes	Population
71	SUIN	263
71	VARENNE SAINT GERMAIN	713
71	VAUDEBARRIER	209
71	VENDENESSE LES CHAROLLES	745
71	VERSAUGUES	192
71	VIRY	259
71	VITRY EN CHAROLLAIS	1099
71	VOLESVRES	644
Total	44	39 957

Source INSEE population municipale légale 2024

2.2 L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Compétence	Compétence exercée	Compétence transférée	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte	X		
Collectes sélectives	X		
Déchèterie	X		
Traitement		X	SMEVOM Charolais-Brionnais-Autunois

2.3 LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

2.3.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles

*39 957 habitants desservis,
6 163,14 tonnes collectées soit 154,24 kg/habitant desservi*

Population desservie et quantités collectées

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente	communes non adhérentes	en tonnes	en kg/hab. desservi
Collecte mixte	39 957	39 957	100,0%	0	6 163,14	154,24

Par rapport à 2023, il a été collecté **424,30 tonnes** de moins, soit une **baisse de 6,44 %**

Organisation de la collecte OMr

En 2024, la collecte des OMR a été réalisée en prestations de service :

- par la société COVED pour les secteurs des ex-communautés de communes de Paray-le-Monial et Digoin Val de Loire.
- par la société SECAF-CHAMFRAY pour l'ex-communauté de communes du Charolais et la commune Le Rousset-Marizy

Les habitants sont desservis en porte à porte et/ou en points de regroupements.

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : environ 700

Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 1 fois /semaine depuis le 5 juin 2023

Détail des fréquences de collecte par secteur depuis le 5 juin 2023 :

C1 : 1 collecte par semaine

C2 : 2 collectes par semaine

Secteur de l'ancienne communauté de communes Digoin-Val de Loire :

Calendrier	Secteurs de collecte	Fréquence de collecte
Lundi	Digoin (Secteur 1)	C2 – C1
Mardi	Digoin (Secteur 2) – Coulanges, Chassenard (Secteur 1)	C2 – C1
Mercredi	La Motte St-Jean, Les Guerreaux, Saint-Agnan, Chassenard (Secteur 2), Molinet	C1
Jeudi	Varenne Saint-Germain	C1
Vendredi	Digoin	C2

Secteur de l'ancienne communauté de communes de Paray-le-Monial :

Calendrier	Secteurs de collecte	Fréquence de collecte
Lundi	Paray-le-Monial	C2
Mardi	Vitry-en-Charollais	C1
Mercredi	Hautefond, Hôpital le Mercier, Nochize, Poissons, Versaugues, Saint-Léger-les-Paray, Volesvres	C1
Jeudi	Paray-le-Monial, Saint-Yan	C1 – C2

Secteur de l'ancienne communauté de communes du Charolais :

Calendrier	Secteurs de collecte	Fréquence de collecte
Lundi	Martigny-le-Comte, Ballore, Champlecly, Fontenay, Mornay, Viry, Le Rousset-Marizy	C1
Mardi	St Aubin en Charollais, Baron, Oudry, St Vincent-Bragny, Charolles	C1
Mercredi	Marcilly-la-Gueurce, Vaudebarrier, Vendenesse-les-Charolles, Ozolles	C1
Jeudi	Beaubery, Changy, Lugny les Charolles, Saint-Bonnet-de-Joux, Suin	C1
Vendredi	Grandvaux, St-Bonnet-de-Vieille-Vigne, Saint-Julien-de-Civry, Prizy, Charolles (C2), Palinges	C1

2.3.2 La collecte sélective des emballages ménagers

*3 901,24 tonnes collectées soit 97,63 kg/habitant
(175,86 tonnes en plus par rapport en 2023)*

Les collectes sont assurées par :

Matériaux	Nom du prestataire au 1 ^{er} janvier 2021
Verre en AV	Entreprise MINERIS (GACHON)
Emballages et JRM en ménage en AV	Entreprise COVED
Emballages/JRM en mélange en PàP	Entreprise COVED

Population desservie

	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente
Verre	39 957	39 957	100%
Autres Emballages et Journaux Magazines	39 957	39 957	100%

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apports volontaires et en porte à porte pour les emballages et les journaux magazines.

- 15 242 habitants sont collectés en PAV
- 24 715 habitants sont collectés en PAP (**ATTENTION RAJOUT CHAROLLES PAR RAPPORT 2023**)



Quantités collectées

	Porte à porte			Apport Volontaire			Total		
	Quantité collectée (tonnes)	Population desservie	Ratio en kg/hab desservi	Quantité collectée (tonnes)	Population desservie	Ratio en kg/hab desservi	Total collecté (tonnes)	Population desservie	Ratio en kg/hab desservi
Déchets d'emballages en verre	-	-	-	1 547,08	39 957	38,71	1 547,08	39 957	38,71
Emballages et JRM en mélange	1 740,36	24 715	70,41	613,80	15 242	40,27	2 354,16	39 957	58,91

ATTENTION TONNAGE RAPPORT COVED POUR PAV ET DELTA PAP POUR ARRIVER TONNAGE TOTAL SMEVOM

2.3.3 La collecte sélective des déchets verts

*7 616 habitants desservis,
144,81 tonnes collectées soit 19,01 kg/habitant desservi
(20,65 tonnes de plus par rapport en 2023... soit 16% en plus)*

Seule la ville de Digoïn est desservie par cette collecte.

Année de démarrage de la collecte des déchets verts : 2000

La collecte est réalisée en porte à porte par la société COVED.

Population desservie

Population desservie			
totale	commune adhérente	part de la population adhérente	communes non adhérentes

Quantité collectée

7 616	Digoïn	100%	43
Type de déchets collectés		Déchets verts.	
Fréquence de collecte principale		15 fois/an.	
Mode de collecte		Porte à porte	
Quantité collectée en tonne		144,81	
Quantité collectée en kg/hab. desservi		19,01	
Pourcentage de refus de compostage		-	

La collecte a lieu 15 fois/an entre avril et novembre, sur chaque zone, à raison d'un lundi sur deux.

2.3.4 La collecte en déchèteries

*39 957 habitants desservis,
12 943 tonnes collectées (y compris gravats)
177 706 passages en 2024 (soit 4,44 passages/habitant) dont 422 passages de professionnels facturés (au-delà d'1 m3), dont 108 sur la plateforme « Bon Vin »*

Déchèterie de DIGOIN :

La déchèterie est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'autorisation.
Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.
L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Digoïn (rue de la Brosse Virot)	02/05/2018	x	x	x		x	x	x	du lundi au samedi toute la journée = 9h30-12h00 et 14h00 - 17h00 – dimanche = 9h30-12h00 horaires d'été du 01.04 au 31.10 = ouverture de 15h00 à 18h00 les après-midis

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
									Fermée les jeudis

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Digoïn	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les bouteilles des gaz, capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine)

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 58 067

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	142,38
bois	421,60
ferrailles	216,71
Tout venant	526,82
Eco-Mobilier	613,54
Déchets verts	1487,5
DEEE	152,513
Placo-platre	65,84
Emballages + papiers	86,14
Amiante	52,20
Déchets dangereux (DMS)	20,909
Déchets dangereux (convention ECO-DDS)	14,577
Piles	2,215
Pneumatiques	27,30
gravats, déblais, briques...	1038,50
TOTAL DECHETERIE	4 868,744

Pour mémoire en 2023: il a été collecté 5 017,84 tonnes.

Déchèterie de PARAY LE MONIAL :

La déchèterie est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'autorisation (arrêté préfectoral du 08.08.2013).

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Paray-le-Monial	02/11/2000	x		x	x	x	x	x	du lundi au samedi toute la journée = 8h30-12h00 et 13h30 - 17h00 dimanche = 9h00-12h00 horaires d'été du 01.03 au 31.10 = ouverture de 14h30 à 18h00 les après-midis. Fermée les mardis.

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats	Placo - plâtres
Déchèterie de Paray-le-Monial	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

A : accepté

Autres déchets acceptés : les bouteilles des gaz, les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Emmaüs).

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 76 105

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	169,32
bois	421,44
déchets verts	1008,7
ferrailles	188,144
Placo-plâtre	68,46
Tout venant	941,90
Eco-Mobilier	389,30
DEEE	152,513
Amiante	37,85
Déchets dangereux (DMS)	36,602
Déchets dangereux (convention ECO-DDS)	13,177
Piles	2,035
Pneumatiques	20,040
gravats, déblais, briques...	861,805
TOTAL DECHETERIE	4 311,286

Pour mémoire en 2023 : il a été collecté 4 204,38 tonnes.

Déchèterie de VENDENESSE-LES-CHAROLLES

La déchèterie de Vendennes-les-Charolles est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'autorisation (arrêté préfectoral du 20.10.2016).

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Vendennes les Charolles	2000	x		x	x	x	x		Lundi de 9h00 à 12h00 Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Vendennes les Charolles	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine).

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3

Nombre de visiteurs dans l'année : 24 433

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	108,24
bois	205,28
déchets verts	655,65
ferrailles	100,293
Tout venant	311,10
Plâtre	31,60
Emballages en mélange	85,78
Eco-Mobilier	168,51
DEEE	72,609
Déchets dangereux (DMS)	8,646
Déchets dangereux (convention Eco-DDS)	5,943
Piles	1,320
TOTAL DECHETERIE	1 754,971

Pour mémoire en 2023 : il a été collecté 2153,20 tonnes.

Déchèterie de PALINGES

La déchèterie de Palinges est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'Enregistrement (arrêté préfectoral du 07.06.2013).

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Palinges	2003	x		x		x	x		Lundi et mercredi de 13h30 à 18h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00 Samedi de 8h30 à 12h00

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Palinges	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine)

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 10 432

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	47,64
bois	106,16
déchets verts	402,20
ferrailles	68,088
Tout venant	210,00
Placo Plâtre	24,72
Eco-Mobilier	134,54
DEEE	44,363
Déchets dangereux (DMS)	10,097
Déchets dangereux (convention Eco-DDS)	8,244
piles	0,00
gravats, déblais, briques...	259,88
TOTAL DECHETERIE	1 315,932

Pour mémoire en 2023 : il a été collecté 1 148,41 tonnes.

Déchèterie de SAINT-BONNET DE JOUX

La déchèterie de Saint Bonnet de Joux est ouverte depuis 2006.

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Une convention a été signée avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne pour l'utilisation de la déchetterie de Saint-Bonnet-de-Joux par les communes de Verosvres, Chiddes et Sivignon (ex communes de la Communauté de Communes du Val de Joux).

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Saint Bonnet de Joux	2006	x		x	x		x		Lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 Jeudi de 9h00 à 12h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de St Bonnet de Joux	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine)

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3

Nombre de visiteurs dans l'année : 8 669

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
bois	51,16
ferrailles	44,775
Tout venant	176,04
Carton	34,50
Eco-Mobilier	61,10
Déchets verts	144,85
DEEE	25,654
Déchets dangereux (DMS)	2,202
Déchets dangereux (convention Eco-DDS)	2,471
gravats, déblais, briques...	149,81
TOTAL DECHETERIE	692,562

Pour mémoire en 2023 : il a été collecté 557,76 tonnes.

Broyage des déchets végétaux – mise en place de la filière agricole

A la recherche de solutions en cohérence avec la politique territoriale en matière de déchets développant la proximité et le partenariat, la collectivité a mis en place une filière de traitement des déchets verts à la ferme, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture 71.

Régulièrement une entreprise spécialisée (Ain Environnement) est chargée du broyage des déchets verts. Le broyat obtenu est distribué à des agriculteurs conventionnés avec la Communauté de Communes pour être utilisé, soit en litière sous les animaux, en complément ou en substitution de la paille, soit en compostage en mélange avec les effluents d'élevage (fumier, lisier).

Secteurs	Fréquence des broyages	Nombre d'agriculteurs livrés	Quantité en tonnes
Plateformes de Palinges et de Vendenesse-Les-Charolles	Mars	6	304,90
	Juin	5	384,60
	Novembre	7	513,20
Plateforme de Paray-Le-Monial (Bons Vins)	Mars	15	933,80
	Juin	12	628,80
	Septembre	16	698,20
	Novembre	12	763,50
TOTAL			4227

Tonnages directs arrivant à la plateforme de Paray : 383,25 t (pour mémoire 366,00 t en 2021 ; 185,60 t en 2022 ; 293,27 t en 2023)

2.3.5 Les collectes spécifiques

2.3.5.1. Collecte des encombrants

Le service de ramassage des encombrants (gros électroménager, mobilier, baignoire, etc...) a été confiée aux services de l'Agence du Patrimoine (Solif RESSOURCERIE).

Toutes les communes ont été desservies deux fois par an : 14 tournées en avril, juin, septembre et novembre. Les communes de Digoin, Charolles et Paray-le-Monial ont été desservies quatre fois par an.

Solif Ressourcerie prenant à sa charge les inscriptions ainsi que la collecte.

Bilan : 178 inscriptions réparties sur 44 communes soit environ 14,62 tonnes de collectées (39 inscriptions en plus par rapport à 2022).

2.3.5.2. Collecte des DASRI

Concernant l'ex secteur de Digoin-Val de Loire, le point de collecte pour les DASRI est la déchèterie de Digoin. Il a été collecté 400,15 kg en 2024.

Concernant l'ex secteur de Paray-le-Monial, le point de collecte pour les DASRI est la déchèterie de Paray-le-Monial. Il a été collecté 429,91 kg en 2024.

Concernant l'ex secteur de Charolles, les points de collecte pour les DASRI sont :

- la déchèterie de Palinges, il a été collecté 111,67 kg en 2024
- la déchèterie de Saint-Bonnet de Joux, il a été collecté 53,59 kg en 2024
- la déchèterie de Vendenesse Les Charolles, il a été collecté 32,22 kg en 2024

2.3.5.3. Collecte des textiles

Pour l'année 2024, il a été collecté 214,60 tonnes en textile (en 2023, la collecte était de 180 t). 45 bornes en place.

2.3.5.4. Collecte Eco-Mobilier

Une benne éco-mobilier est présente sur les 5 déchèteries. La déchèterie de Saint-Bonnet-de-Joux a été équipée d'une benne en mai 2022.

Pour l'année 2024, il a été collecté 1 366,99 tonnes pour ce flux.

Ce flux a augmenté de 17 % par rapport en 2023.

2.3.5.5. Collecte bouteilles de gaz

Sur les déchèteries de Paray-le-Monial et de Digoin, il a été collecté 0,798 tonnes de bouteilles de gaz.

Les déchèteries collectent également d'autres déchets tels que :

- Cartouches d'encre usagées
- Capsules de café « Nespresso »
- Radiographie

Une convention de partenariat pour la reprise d'objets réutilisables a été signée avec la Ressourcerie de Gueugnon pour les déchèteries de Palinges, Saint-Bonnet de Joux, Vendenesse-les-Charolles et Digoin. Pour l'année 2024, il a été collecté 49,18 tonnes par cette filière.

2.4 LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

21 828 tonnes de déchets collectés (hors gravats) dont 58 % orientés en valorisations matière, biologique et énergétique

2.4.1 Destination des déchets issus des collectes (hors déchèteries)

Type de déchets	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Déchets d'emballage en verre	Recyclage Verre Saint Romain le Puy	42 – Saint-Romain-le-Puy 71 – Chalon sur Saône
Journaux et magazines	Centre de tri	71 – Digoin
DASRI	Incinération	21 – Arcante
Déchets verts	Plateformes de broyage	71 – Paray-le-Monial – Palinges et Vendenesse-les-Charolles
OMR	CSDU VEOLIA	71 – Granges

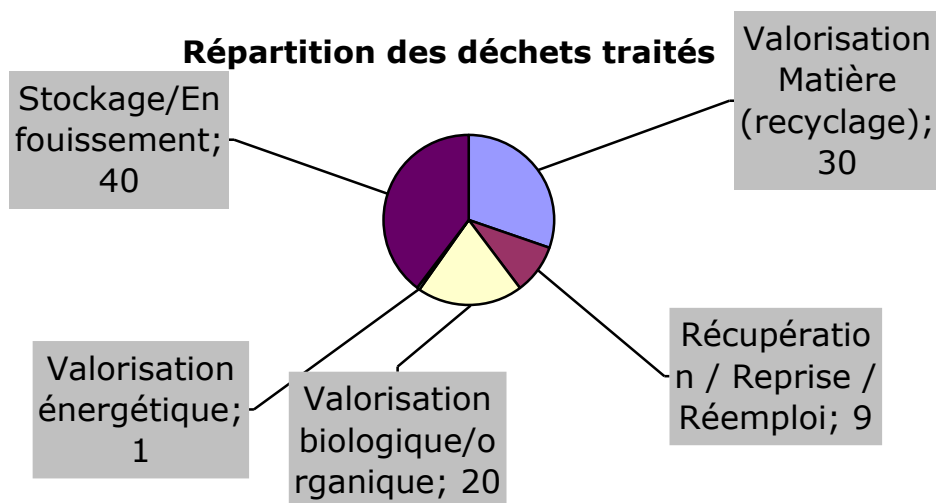
Type de déchets	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Emballage en mélange	Centre de tri	71 – Digoïn
Refus de tri	Centre de tri	71 – Digoïn

2.4.2 Destination des déchets issus des déchèteries

Type de déchets	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Petits déchets chimiques en mélange – corps gras (huiles)	EDIB - VEOLIA	21 – Longvic
Déchets de métaux ferreux	PAPREC METAL	71 – Chalon sur/saône
Déchets de cartons, papiers, emballages	Centre de tri	71 – Digoïn
Déchets de bois	ISDND COVERED	58 – La Fermeté
Encombrants ménagers	ISDND COVERED	58 – Maillet 58 – La Fermeté
Déchets verts	Plate-formes de broyage	71 - Paray-le-Monial 71 - Agriculteurs
Déchets en mélange	ISDND COVERED	58 – Maillet
Déchets de béton, briques, gravats	Reprise locale	71 – Digoïn 71 – Vendennes-Les-Charolles
Placo-plâtre	ISDND COVERED	58 – Maillet
Déchets amiantés	ISDND COVERED	19 – Saint Martial de Gimel
Eco-Mobilier	Centre EPUR	71 – Digoïn

2.4.3 Destination de l'ensemble des déchets collectés (sauf gravats)

	Valorisation matière	Récupération / Démantèlement / Reprise	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	Stockage	TOTAL
collecte OMR					6 163,14	6 163,14
CS matériaux secs	3 901,24					3 901,24
CS déchets verts (PàP)			144,81			144,81
CS spécifiques (textiles)	214,60					214,60
TOTAL OM hors apport en déchèterie	4 115,84		144,81	0	6 163,14	10 423,79
Déchets déchetterie	2 341,11	1 941,248	4 082,19	1	2 225,20	10 590,748
TOTAL OM et déchèteries	6 456,95	1 941,248	4 227	1	8 388,34	21 014,538
Ratio kg/hab	161,59	48,58	105,78	0,025	209,93	525,905
Ratio %	30,40%	9,20 %	20,05%	0,5%	39,85%	100 %



2.5 LES UNITES DE TRAITEMENT GERÉES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES QUAIS DE TRANSFERT

Unité de traitement	Mode de gestion	Exploitant	Tonnage total entrant
Transfert Digoin	régie	CC Le Grand Charolais	6163,14
Transfert Charolles	régie	CC Le Grand Charolais	

3- DES INDICATEURS FINANCIERS

Données extraites du compte administratif 2023

3.1 DEPENSES ET RECETTES

3.1.1 Dépenses 2024

Présentation du compte 61 (services extérieurs) et 62 (autres services extérieurs)

Dont

COLLECTE

Coût brut pour le service de collecte du verre en apport volontaire 95 071,56 €

Coût brut pour le service de collecte des déchets ménagers (OM + sélective)
En porte à porte 1 864 036,43 €

Coût brut pour le service de collecte sélective des déchets ménagers
En apport volontaire 219 163,22 €

TRAITEMENT

Coût brut du transfert des déchets ultimes	
Coût brut du tri des Emballages + journaux magazines	1 429 110,91€
Coût brut pour l'élimination des déchets ultimes	

DECHETERIES

Coût brut pour le service des déchetteries
+ prestation gestion plate-forme déchets verts Bons Vins
+ gestion traitement des déchets verts à la ferme 1 655 599,39 €

Maintenance (logiciel OM + divers matériel) 17 802,33 €

Divers entretiens (plate-forme Bons Vins, travaux, petits équipements ...) 7 587,24 €

Divers prestations (Nettoyage colonnes PAV, déplacement et réparation conteneur PAV, location camion) 33 734,47 €

Frais téléphonique et affranchissements (Liaison internet déchetterie, abonnement tablette, vidéosurveillance) 2 754,50 €

Frais remboursement frais Budget Principal + frais bancaire 5 374,00 €

Cotisations (SMEVOM) 43 650,20 €

Autres prestations (annonces marché public, communication, divers) 6 772,88 €

Présentation des comptes

* 60 (achats composteurs)	38 319,00 €
* 60 (frais divers : eau, électricité, fournitures diverses, petits équipements...)	5 642,66 €
* CHAP 012 (Charges de personnel)..... ;.....	319 887,00 €
* 65 (Autres charges de gestion)	53 992,38 €
* 66 (Charges financières – intérêts des emprunts)	29 271,84 €
* 67 (Charges exceptionnelles – titres annulés exercice antérieur).....	55 106,75 €
* 68 (Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions).....	347 483,57 €

Présentation des investissements

Article 2031

Mission étude optimisation marché déchetteries 37 080,00 €

Article 2135

Aménagement aire stockage bons vins, 8 045,44 €
Moteur portail déchetterie Digoin

Article 2188

Dotations bacs, divers équipements (défibrillateur, rayonnage déchetteries, cuve à huile...) 62 065,98 €
point enterré PLM...)

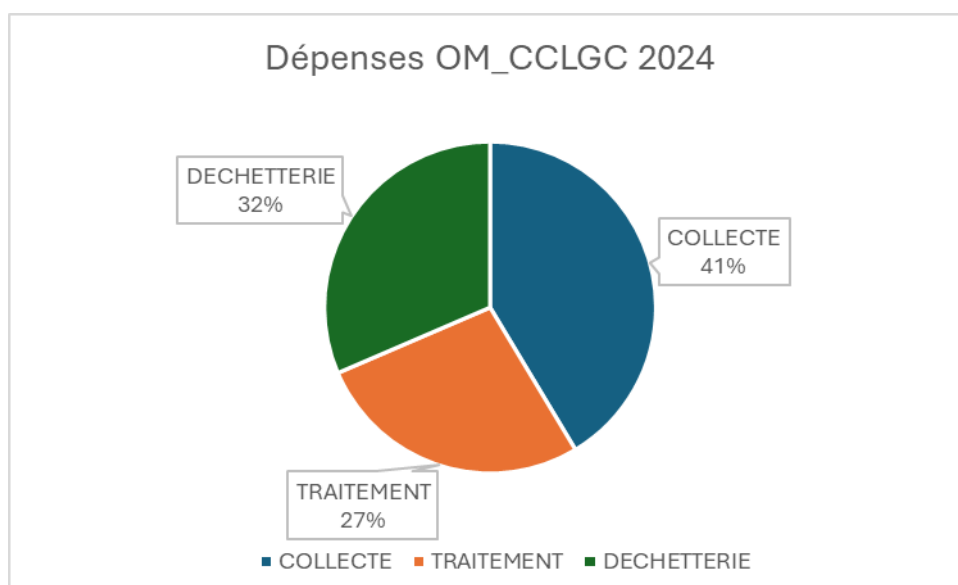
Chap 16

Emprunt (capital) 66 666,68 €

040 Opérations d'ordres

Amortissements subventions 47 941,36 €

REPARTITION DES DEPENSES



3.1.2 Recettes 2024

Présentation du compte 70 (Produits de services)

Redevances Ordures Ménagères	6 468 808,71 €
Redevances professionnelles apports déchetteries	19 927,50 €
Redevances professionnelles apports plate-forme déchets verts PLM	20 703,30 €
Reprises matériaux (ferraille)	13 838,87 €
Remboursement arrêt maladie	12 361,00 €

Présentation du compte 74

Soutiens financiers Eco-Emballages (SMEVOM)	77 724,40 €
Participation autres collectivités (utilisation déchetterie Saint-Bonnet-de-Joux et service OM : collecte usagers Gueugnon)	32 032,47 €
Autres versements (soutien éco organisme)	87 258,08 €

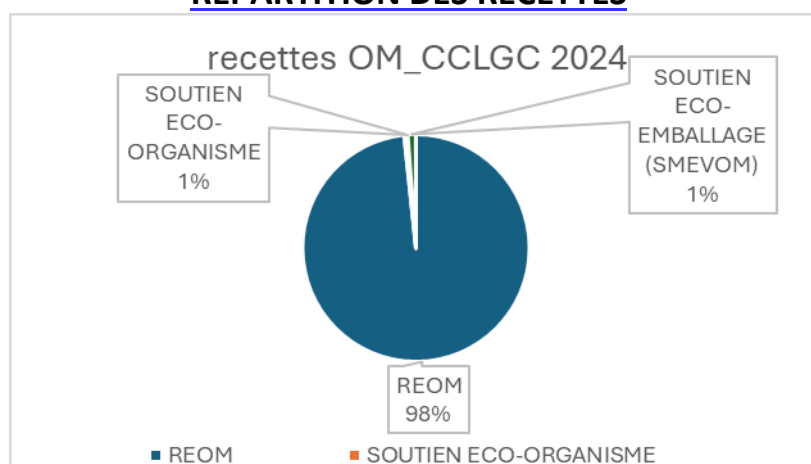
Présentation des comptes

* 77 (amortissements subventions)	47 941,36 €
* 77 (Autres recettes : versement après admission en non-valeur, remboursement assurance, divers reliquats)	2 114,64 €
* 77 (Autres recettes : vente composteur et kits poulailler)	12 280,00 €
* 77 Mandats annulés (ex antérieur)	73 802,08 €
* 78 Reprise sur dépréciations des actifs circulants	11 069,84 €
* 002 (Excédent reporté 2023)	326 338,00 €

Présentation des investissements

* 10222 (FCTVA...)	12 714,26 €
* 1318 (subvention CITEO optimisation collecte 2023)	40 654,80 €
* 040 (Amortissement)	317 483,57 €
* 001 (Excédent reporté 2023)	189 478,71 €

REPARTITION DES RECETTES



4- DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

4.1 REALISATIONS 2024

1/ Continuité du plan d'actions

1-1 Mise en place la conteneurisation de la mi-janvier à fin avril 2023 :

- **Primo-dotation pour les Recyclables et les papiers (bac jaune)** sur la commune de Charolles, Palinges, La Motte St Jean, Molinet, Chassenard, Saint Vincent Bragny, Saint Agnan, Varenne Saint Germain, Saint Bonnet de Joux, Vendennes Les Charolles et Le Rousset-Marizy ;

1-2 Amélioration du réseau des points de regroupement et des Points d'Apport Volontaire :

- Remplacement/réparation de toutes les colonnes aériennes défectueuses des Emballages ;
- Remplacement/réparation de toutes les colonnes aériennes défectueuses du Verre ;

1-3 Développement du compostage domestique et partagé :

- Poursuite de l'opération kits compost (500) et kits poulaillers (50) à destination des particuliers ;
- Poursuite de la mise en place des placettes de compostage partagées en pieds d'immeubles et dans les bourgs/lotissements ;

1-4 Développement du broyage local des déchets verts :

- Permettre aux communes de la CC d'effectuer sur réservation un broyage local des déchets verts : 4 communes concernées en 2023

1-5 Sensibilisation des « gros producteurs » :

- Rencontre de 8 gros producteurs identifiés (sur les 25) sur le territoire afin de les accompagner dans la gestion de leurs déchets

1-6 Développement les missions de prévention et d'économie circulaire (1^{er} janvier – 30 juin 2024) :

- Poursuite des actions de sensibilisation auprès des scolaires, avec visite du centre de tri et des déchetteries ;

2/ Renouveau du marché de gestion des 5 déchetteries

- Décision de prolonger le marché jusqu'en octobre 2024 (au lieu du 1^{er} mai 2024), en raison des réflexions sur la tarification incitative et la mise en place d'un contrôle d'accès.
- Titulaire du marché : COVED/PAPREC pour la gestion des hauts et bas de quais – VEOLIA EDIB pour la gestion des déchets dangereux (EcoDDs et HorsDDs)

3/ Poursuite de la mise en place de la redevance incitative

- Test équipements RI (abri-bacs et bacs à serrures) sur le T2/T3 2024
- Prévoir accompagnement d'un AMO en 4 phases :
 - Finalisation du plan d'actions de mise en œuvre de la redevance incitative : inventaire et analyse des procédures, des outils et des moyens à mettre en œuvre ;
 - Mise en place de la redevance : communication, conduite des procédures et des opérations, déploiement de moyens ; cette phase prend fin avec le démarrage de la période « à blanc » (au sens de l'ADEME) ;
 - Test de la redevance : suivi de la période à blanc, analyse des résultats, accompagnement dans la préparation du premier budget et de la première grille tarifaire appliquée ;
 - Suivi et de validation de la mise en œuvre de la redevance : au cours du premier exercice en redevance ;

4/ Mise en place d'un contrôle d'accès en déchetterie

- Etude de satisfaction et des besoins par les étudiants MCO du Lycée Camille Claudel de Digoïn
- Appel d'offres pour travaux et choix du dispositif : 1^{er} semestre 2025
- Travaux de génie civil, fourniture du matériel, installation sur sites, logiciel et formation : T4 2025
- Mise en service espéré : T1 2026

5/ Poursuite de la digitalisation du service

- Poursuivre l'amélioration du process de facturation : pièce jointe avec ASAP pour communiquer ;
- Poursuivre le développement du WebUsager auprès des usagers : prise de contact avec Uzer pour l'application MonTri

6/ Nettoyage et désinfection des colonnes aériennes (été 2024)

- Lavage et désinfection de 250 colonnes présentes sur le territoire, mise en place de neutralisants d'odeur.

Focus sur les interventions en milieu scolaire du 1^{er} au 30 juin 2024 (plus d'agent dédié à cette tâche au 1^{er} juillet 2024)

mardi 16 janvier 2024	Ecole Lafleur - Digoïn	CP/CE1 (14 élèves) + CP/CE1 (13 élèves) + CE2 (20 élèves) + CM1 (17 élèves) + CM2 (14 élèves)	animation sur le tri
vendredi 19 janvier 2024	Ecole de la Motte St Jean	CP/CE1 (21 élèves) + CE1/CE2/CM1 (19 élèves)	animation sur le tri
jeudi 1er février 2024	Ecole Pierre et Marie Curie - Digoïn	CP (18 élèves)	animation sur le tri
mardi 6 février 2024	Ecole de Palinges	CP/CE1 + CE2/CM1 + CM1/CM2	ressource en eau
jeudi 7 mars 2024	Collège Jeanne d'Arc	Sieme A	animation sur le tri
jeudi 7 mars 2024	Collège Jeanne d'Arc	5ième C	animation sur le tri
mardi 12 mars 2024	Ecole Pré des Crèches - PLM	MS/GS	animation tri
jeudi 14 mars 2024	Collège Jeanne d'Arc	5ième B	animation sur le tri
vendredi 15 mars 2024	Ecole Pré des Crèches - PLM	PS	animation tri
mercredi 20 mars 2024	Accueil de Loisirs Paray le Monial	enfants	animation sur le tri
vendredi 22 mars 2024	Ecole maternelle La Motte St Jean	PS/MS/GS	animation sur le tri
lundi 25 mars 2024	Lycée Agricole Charolles	2 classes de CAP	Animation sur les textiles

mardi 2 avril 2024	Ecole Bouzeron Macé - Charolles	CE1/CE2 et CE2/CM1	animation sur le compostage
mercredi 3 avril 2024	Institut St Exupéry - Charolles	enfants résidents	animation sur le compostage
vendredi 5 avril 2024	Ecole Jeanne d'Arc - PLM	CE1/CE2 + CE2	animation sur le tri
mardi 9 avril 2024	Ecole Jeanne d'Arc - PLM	GS + CP + CP/CE1	animation sur le tri
jeudi 11 avril 2024	Ecole Jeanne d'Arc - PLM	CP + CP/CE1 + CE1/CE2 + CE2	animation tri
lundi 29 avril 2024	Ecole de Bellevue - PLM	CM1/CM2	animation sur le tri
mardi 7 mai 2024	Ecole Jeanne d'Arc - PLM	CE1 + CE1/CE2 + GS/CP	visite déchèterie Paray
jeudi 6 juin 2024	Ecole Bellevue - Paray	CE1/CE2	animation sur le tri
mardi 11 juin 2024	Association Les Papillons Blancs	résidents	animation sur le tri

Gestion de la REOM :

- Suivi et mise à jour de la base de données fiable (retour facturation, retours d'informations des communes, cadastre) ;
- Vérification de la fiabilisation (civilités, noms, etc...) de la base de données ;
- Configuration des logiciels de facturation et de comptabilité afin de réaliser la facturation par prélèvement automatique ;
- configuration des logiciels de facturation et de comptabilité afin de mettre en œuvre l'Avis des Sommes à Payer (ASAP) ;
- Facturation et gestion du suivi des prélèvements automatiques en mars, juin, septembre et décembre 2024 ;
- Facturation et gestion du suivi des non-prélèvements en juin/juillet pour le 1^{er} semestre 2024, et décembre 2024/janvier 2025 pour le second semestre 2024 :

Bilan total : 33 547 factures et 824 réclamations/mise à jour traitées par téléphone-courriel-courrier-accueil au siège (erreurs destinataires, erreurs nombre de personnes, logements vacants, explications facturation...) nécessitant une opération comptable **soit 2,45 %**

Pour mémoire, en 2020 le taux de réclamations traitées était de **10%**

4.2 PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS 2025

1/ Continuité du plan d'actions, entamée fin 2021

1-1 Mettre en place la conteneurisation :

- **Primo-dotation pour les Recyclables et les papiers (bac jaune)** sur la commune de Palignes, La Motte St Jean, Molinet, Chassenard, Coulanges, Saint Vincent Bragny, Saint Agnan, Varenne Saint Germain, Saint Bonnet de Joux, Vendennes Les Charolles, Le Rousset-Marizy, Martigny-Le-Comte, Beaubery, Saint Bonnet de Vieille Vigne, Grandvaux, Oudry et Saint Aubin en Charollais ;

1-2 Améliorer le réseau des points de regroupement et des Points d'Apport Volontaire :

- Remplacer toutes les colonnes aériennes défectueuses des Emballages ;
- Remplacer 10 à 15 colonnes aériennes défectueuses du Verre ;

1-3 Poursuivre le développement du compostage domestique et partagé :

- Poursuivre l'opération kits compost (500) et kits poulaillers (50) à destination des particuliers ;
- Poursuivre la mise en place des placettes de compostage partagées en pieds d'immeubles et dans les bourgs/lotissements : 50/an
- ½ ETP consacré à ces missions

1-4 Développer le broyage local des déchets verts :

- Permettre aux communes de la CC d'effectuer sur réservation un broyage local des déchets verts ;

1-5 Sensibiliser les « gros producteurs » :

- Rencontrer les 2-3 derniers gros producteurs identifiés sur le territoire afin de les accompagner dans la gestion de leurs déchets

1-6 Développement des missions de prévention et d'économie circulaire :

- Création d'un poste pour la prévention et la gestion des Biodéchets
- Reprise des actions de sensibilisation auprès des scolaires, avec visite du centre de tri et des déchetteries ;
- Participation aux foires du territoire ;
- Suivi des collectes en porte à porte ;
- Animation de réunions de sensibilisation en pieds d'immeuble

2/ Poursuite de la mise en place de la redevance incitative

- Assistance d'un AMO
- Mise en place d'un COPIL
- Finalisation du plan d'actions de mise en œuvre de la redevance incitative : inventaire et analyse des procédures, des outils et des moyens à mettre en œuvre ;
- Mise en place de la redevance : communication, conduite des procédures et des opérations, déploiement de moyens ; cette phase prend fin avec le démarrage de la période « à blanc » (au sens de l'ADEME) ;
- Test de la redevance : suivi de la période à blanc, analyse des résultats, accompagnement dans la préparation du premier budget et de la première grille tarifaire appliquée ;
- Suivi et de validation de la mise en œuvre de la redevance : au cours du premier exercice en redevance ;

3/ Poursuite de la digitalisation du service

- Poursuivre l'amélioration du process de facturation : pièce jointe avec ASAP pour communiquer ;
- Mise en place d'application MonTRi auprès des usagers, comme portail d'accès service

4/ Mise en place d'un contrôle d'accès en déchetterie

- Fin de l'appel d'offres pour travaux
- Travaux de génie civil, fourniture du matériel, installation sur sites, logiciel et formation
- Mise en service espéré : T1 2026

5. ANNEXES

Tarifs REOM 2024

pour toutes les communes de la CC Le Grand Charolais

GRILLES MENAGES

Tarif Jaune						
Personnes au foyer	1 pers./T1	2 pers./T2	3 pers./T3	4 pers./T4 & +	Rés. Secon.	Gîtes
Abonnement	199 €					
Forfait personnes	57,00 €	96,50 €	124,50 €	145,00 €	108,00 €	108,00 €
Total à régler	256,00 €	295,50 €	323,50 €	344,00 €	307,00 €	307,00 €

Tarif Bleu						
Personnes au foyer	1 pers./T1	2 pers./T2	3 pers./T3	4 pers./T4 & +	Rés. Secon.	Gîtes
Abonnement	176 €					
Forfait personnes	57,00 €	96,50 €	124,50 €	145,00 €	108,00 €	108,00 €
Total à régler	233,00 €	272,50 €	300,50 €	321,00 €	284,00 €	284,00 €

Tarif Vert						
Personnes au foyer	1 pers./T1	2 pers./T2	3 pers./T3	4 pers./T4 & +	Rés. Secon.	Gîtes
Abonnement	119 €					
Forfait personnes	57,00 €	96,50 €	124,50 €	145,00 €	108,00 €	108,00 €
Total à régler	176,00 €	215,50 €	243,50 €	264,00 €	227,00 €	227,00 €

GRILLES NON-MENAGES (activités, professionnels, administrations)

Tarif Jaune								
Volume (ou bac)	<40 l	<80 l	120 l	240 l	360 l	500 l	660 l	770 l
Abonnement / point de collecte	89 €							
Prix au litre (2,80€)	112,00 €	224,00 €	336,00 €	672,00 €	1 008,00 €	1 400,00 €	1 848,00 €	2 156,00 €
Total à régler	201,00 €	313,00 €	425,00 €	761,00 €	1 097,00 €	1 489,00 €	1 937,00 €	2 245,00 €

Tarif Bleu								
Volume (ou bac)	<40 l	<80 l	120 l	240 l	360 l	500 l	660 l	770 l
Abonnement / point de collecte	89 €							
Prix au litre (2,04€)	81,60 €	163,20 €	244,80 €	489,60 €	734,40 €	1 020,00 €	1 346,40 €	1 570,80 €
Total à régler	170,60 €	252,20 €	333,80 €	578,60 €	823,40 €	1 109,00 €	1 435,40 €	1 659,80 €

EXEMPLES DE MEMO-TRI 2024



CHAROLLES

ZONE 1

MÉMO TRI 2024

Nouveau : vos bacs jaunes collectés à partir du 2 mai 2024

VOS JOURS DE COLLECTES
N'oubliez pas de présenter votre bac la veille au soir
BACS INDIVIDUEL OU COLLECTIFS


Vos emballages
1 JEUDI SUR 2 (matin)

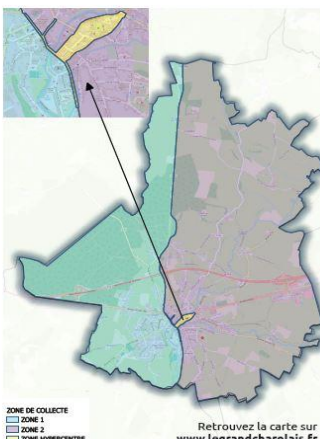
ZONE 1
SEMAINE PAIRE
La collecte débute le jeudi 2 mai qui est la semaine 18 (paire).

HYPERCENTRE
Hors circuit mini-benne
TOUS LES JEUDIS


Vos ordures ménagères

ZONE 1
TOUS LES VENDREDIS (matin)

HYPERCENTRE
Hors circuit mini-benne **MARDI et VENDREDI matin**



Retrouvez la carte sur www.legrandcharolais.fr

CITEO
Dommages immobiliers une responsabilité à nos produits.

Service environnement Le Grand Charolais
Tel : 09 71 16 95 92
Mail : environnement@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr



VOTRE DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE
VENDENESSE-LÈS-CHAROLLES

Horaires	
LUNDI	9h00 - 12h00
MARDI	Fermé
MERCREDI	14h00 - 18h00
JEUDI	14h00 - 18h00
VENDREDI	14h00 - 18h00
SAMEDI	9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
DIMANCHE	Fermé

OÙ JETER MES CARTONS BRUNS ?...
À la déchetterie !

Contrairement aux idées reçues, les cartons bruns (colis, boîte à chaussures...) ne se jettent pas dans la poubelle jaune ! Ne faites plus d'erreurs et jetez vos cartons à la déchetterie.

VOS ENCOMBRANTS
Vos encombrants sont collectés les 23 avril et 24 septembre 2024. Inscription obligatoire une semaine à l'avance au 03 85 24 30 09.

COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS
Vos collectes sont maintenues les jours fériés 2024 à l'exception du 1er mai, du 25 déc. et du 1er janv. 2025.

Service environnement Le Grand Charolais
Tel : 09 71 16 95 92
Mail : environnement@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr



MOLINET

MÉMO TRI 2024

VOS JOURS DE COLLECTE

Vos ordures ménagères
MERCREDI Matin

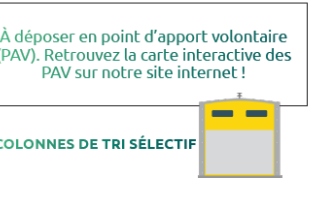
BACS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

Vos emballages
À déposer en point d'apport volontaire (PAV). Retrouvez la carte interactive des PAV sur notre site internet !

COLONNES DE TRI SÉLECTIF

VOS ENCOMBRANTS
Vos encombrants sont collectés les 16 avril et 17 septembre 2024. Inscription obligatoire au 03 85 24 30 09 une semaine à l'avance.

COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS
Vos collectes sont maintenues les jours fériés 2024 à l'exception du 1er mai (rattrapage le 4 mai), du 25 déc. (rattrapage le 28 déc.) et du 1er janv. 2025 (rattrapage le 4 janv.).



Service environnement Le Grand Charolais
Tel : 09 71 16 95 92
Mail : environnement@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr



Accès libre aux autres déchetteries du territoire. Retrouvez les horaires sur www.legrandcharolais.fr

VOTRE DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE
DIGOIN

	Horaires d'été	Horaires d'hiver
LUNDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
MARDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
MERCREDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
SAMEDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
DIMANCHE	9h30 - 12h00	9h30 - 12h00

OÙ JETER MES CARTONS BRUNS ?...
À la déchetterie !

Contrairement aux idées reçues, les cartons bruns (colis, boîte à chaussures...) ne se jettent pas dans la poubelle jaune ! Ne faites plus d'erreurs et jetez vos cartons à la déchetterie.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



Bouteilles et flacons en plastique
Pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène...
Journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers...
Emballages métalliques y compris les petits
Cartonnets
Briques alimentaires

LE TRI + FACILE !

Service environnement Le Grand Charolais
Tel : 09 71 16 95 92
Mail : environnement@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr